

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.255  
14 septembre 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>REPUBLIQUE FEDERATIVE TCHEQUE ET SLOVAQUE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Tondeuses à gazon et motoculteurs
5. Intitulé: ČSN 47 9020 Tondeuses à gazon et motoculteurs. Prises de force. Principales dimensions (disponible en tchèque, 5 pages).
6. Teneur: Cette norme indique les principales dimensions et le régime des arbres frontal et latéral de prise de force, ainsi que l'emplacement des prises de force. Elle ne s'applique qu'aux tondeuses à gazon et motoculteurs à un seul essieu.
7. Objectif et justification: Fabrication et emplacement unifiés des prises de force
8. Documents pertinents: -
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er juillet 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 1er janvier 1991
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: